



Confédération Nationale des Travailleurs
Solidarité Ouvrière

SYNDICAT DU NETTOYAGE

et des activités annexes

4 rue de la Martinique - 75018 PARIS

Tel : 01.40.34.71.80 – Fax : 09 82 11 12 46



NON AUX MUTATIONS ARBITRAIRES !

Depuis son arrivée sur le site HOLIDAY INN, le 19 décembre 2016, la société HEMERA pratique le jeu de chaises musicales pour casser l'équipe en mutant sans motif les salarié(e)s les plus anciens.

Les agents de nettoyage exigent le respect des contrats de travail, y compris le respect des jours de repos.

La société HEMERA pratique toujours de la même façon, dès qu'elle reprend un hôtel. C'est évidemment, une exécution déloyale du contrat de travail.

Le Syndicat CNT-SO du Nettoyage exige que la gouvernante, Mme Salera OUAS, cesse de harceler les salarié(e)s, dont certains sont régulièrement en larmes.

L'hôtel HOLIDAY INN est directement responsable de cette situation, en passant des contrats avec une société qui ne respecte ni ses salarié(e)s ni le Code du travail.

La section syndicale revendique :

- le respect des contrats de travail ;
- l'augmentation des qualifications, donc des salaires ;
- le respect des accords de site passés avec l'ancienne société, sur la durée du travail ;
- le paiement de toutes les heures travaillées ;
- le versement d'une prime de panier, comme pour les salarié(e)s de l'hôtel ;
- l'attribution d'une prime de 13^e mois, égale à 1/12^e du salaire annuel ;
- la suppression de l'abattement de 8 % sur la base des cotisations sociales.

Tous en grève pour faire aboutir ces revendications

**NON à toutes les mutations !
Respect de nos droits et de notre dignité !**

Paris le 19 octobre 2017